

## But et cadre de la *Deuxième* Conférence

«L'héritage du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR)» était le thème majeur de la première Conférence Internationale organisée par les avocats de la défense auprès du TPIR du 14 au 15 novembre 2009, à La Haye. L'expérience du TPIR a montré qu'un Tribunal International peut émaner d'un organe hautement politisé et diplomatique, à savoir le Conseil de Sécurité des Nations Unies, mais ceci n'empêche pas que son héritage soit critiqué, surtout comme étant « la justice des vainqueurs », plutôt que d'être la base d'une justice internationale équitable.

Néanmoins, l'expérience des deux tribunaux ad hoc mis en place par le Conseil de Sécurité, le TPIR et le TPIY, illustre le défi que présente la mise en place des concepts et des institutions du Droit Pénal International qui soient à l'abri des considérations politiques, ou des intérêts de certaines puissances. Au moment où il est question de la fermeture de ces tribunaux ad hoc, les prisonniers du TPIR et du TPIY doivent faire face à des peines d'emprisonnement sans la moindre possibilité d'avoir une représentation légale continue ou des institutions bien reconnues auxquelles adresser les problèmes relatifs aux conditions de leur détention et à la révision des jugements. La Cour Pénale Internationale (CPI) a déjà démarré, mais l'Union Africaine a dorénavant et déjà décidé, à l'unanimité, de ne point coopérer avec cette Cour, parce que tous les accusés inculpés jusqu'à ce jour sont des ressortissants du continent africain.

C'est donc dans le but de réfléchir sur ces sujets, et sur les perspectives d'avenir par rapport au Droit Pénal International, qu'avocats, professeurs de droit, universitaires, historiens, journalistes, et autres experts dont les points de vue sont proches de ceux de la défense, sont invités à proposer par courrier électronique (e-mail) un résumé de 300 mots au maximum au plus tard le 1er avril 2010. Les versions finales des propositions sélectionnées ne devront pas dépasser 15 pages (3000 mots) et devront être envoyées par courrier électronique au plus tard le 10 mai 2010, pour qu'elles soient incluses dans le dossier ou pochette de la conférence.

Veillez envoyer vos communications/suggestions/résumés par e-mail à Me André Tremblay, [agtremlay@videotron.ca](mailto:agtremlay@videotron.ca) avec copie aux autres membres du comité d'organisation ad hoc: John Philpot, [john@johnphilpot.com](mailto:john@johnphilpot.com); Beth Lyons, [bethlyons@aol.com](mailto:bethlyons@aol.com); Ken Ogetto, [kenogetto@yahoo.co.uk](mailto:kenogetto@yahoo.co.uk); and Peter Erlinder, [peter.erlinder@wmitchell.edu](mailto:peter.erlinder@wmitchell.edu).

Les propositions de communication doivent mentionner le nom de l'auteur, son affiliation, son adresse e-mail et son adresse postale. Nous encourageons une large participation des orateurs dont les sujets traitent du Droit Pénal International de façon strictement professionnelle, académique et scientifique.

*Le public de cette conférence scientifique est surtout constitué de personnes invitées par le comité organisateur ad hoc et comprend : les orateurs sélectionnés ; les juristes et autres diplômés en sciences politiques, sciences sociales, histoire ; les hôtes spécialement invités ainsi que les membres de leurs familles. La conférence de novembre 2009 à La Haye a été approuvée par le Barreau du Québec (Montréal, Canada) comme activité de formation continue pour ses membres inscrits.*

N'hésitez pas de visiter le site internet  
du comité *ad hoc*::

[www.tpirheritagedefense.org](http://www.tpirheritagedefense.org)

## Deuxième Conférence Internationale de la Défense sur le Droit Pénal International:

**“Les leçons tirées par les avocats de la défense auprès des tribunaux *ad hoc* des Nations Unies, et perspectives pour la justice internationale à la Cour Pénale Internationale”**



**Bruxelles, Belgique**

**21-23 mai 2010**

Librairie UOPC

Avenue Gustave Demey 14-16,

entrée au numéro 10

1160 Bruxelles, Belgique

Cette conférence est financée de façon autonome par des Avocats de la défense au TPIR, et est indépendante des agences de l'ONU, de ses Etats-membres et des ONG

## HOTEL:

Un block de chambres a été réservé à  
l'Hôtel Manos Stephanie (four stars),  
Chaussée de Charleroi 28, Bruxelles, B-1060

Tél: +32 2 539 02 50;  
Email: stay@manosstephanie.com

95 Euros par nuit (21, 22, 23 mai 2010)

Les participants font eux-mêmes la réservation en mentionnant 'ICTR-TPIR Défense Conférence'

## FRAIS D'ENREGISTREMENT:

125 euros (175 USD) pour la conférence exclusivement (50 euros pour les étudiants et membres des familles des orateurs et les invités).

### CES FRAIS COUVRENT:

Vendredi 21 mai après-midi et soirée: enregistrement et Foire du Livre;  
Samedi et dimanche 23 et 23 mai: la conférence;  
Réception: chacun paie ses consommations et ses repas.

## INSCRIPTION/ ENREGISTREMENT:

Inscrivez-vous le plus tôt possible car nous n'avons que 230 places. Toute inscription doit être envoyée aux trois adresses suivantes: john@johnphilpot.com, jphilpot@videotron.ca et christiaan.debeule@skynet.be . A part les détails du paiement au complet, elle doit comprendre vos coordonnées tel que décrit ci-dessous. Le paiement se fera par un des deux moyens suivants:

### Transfert bancaire :

Nom : DE BEULE C. (DEF.CONF.-ICTR)  
Numéro IBAN : BE34 1236 1027 1290  
Code BIC : OBKBBE99  
Bank : OBK Leuven  
Diestsesteenweg 723  
B 3010 Leuven - Kessel-Lo

Votre information par courriel doit inclure votre nom au complet et le numéro de référence du transfert.

### Ou par Western Union:

À John Philpot, Montréal, Canada avec votre numéro Western Union et le montant du paiement.  
John Philpot est joignable au numéros suivants:  
Tel: 1 514 272 9150 & Fax: 1 514 844 4937  
E-mail: john@johnphilpot.com  
jphilpot@videotron.ca

La conférence a ouvert un compte en dollar US au Canada au nom de John Philpot.  
Toute inscription comprend: Nom, adresse, numéro de téléphone et courriel avec vos qualifications et intérêt

## Programme provisoire

**Vendredi après-midi et dans la soirée, 21 mai 2010:** Enregistrement  
**Vendredi 21 mai 2010:** Foire du livres sur le Rwanda

### Samedi 22 mai 2010

09H00-12h30: - La recherche de la vérité  
13h30-15h00: - Atelier sur les droits des détenus du TPIR  
-Recours après condamnation et après acquittement  
-Conditions de détention des personnes condamnées et responsabilités du TPIR  
15h30- 17h30:- Juridictions nationales et situation de Mme Agathe Kanziga

### Dimanche 23 mai

09h00-12h30: - Leçons des Tribunaux ad hoc et conséquences sur le Droit International  
13h30-16h30: - Héritage  
- Institutions résiduelles  
- Justice et mémoire collective  
- Les média et la justice

## Sponsors

Veritas Rwanda Forum  
Fundacion S'Olivar  
International Forum for Truth and Justice  
National Lawyers Guild  
William Mitchell College of Law  
International Progress Organization  
ICJ Kenya  
International Association of Democratic Lawyers  
American Association of Jurists  
Congrès Rwandais du Canada  
ADAD  
Centre de lutte contre l'impunité et l'injustice au Rwanda  
SOS Rwanda

# Orateurs et leurs sujets

- Père Serge Desouter, *Les non-dits de l'histoire. Obstacles à une réconciliation*
- Michael Hourigan, *former Prosecution Investigator for the ICTR*
- André Tremblay, *La recherche de la vérité : que pouvons-nous faire ?*
- Pierre Péan
- Jordi Palou Loverdos
- Juan Carrero Saralegui, *Former candidate for 2000 Nobel Peace Prize*
- Bernard Lugan, *Le refus par le procureur de tenir compte de l'évolution des connaissances*
- Ramsey Clark (former Attorney General of the United States)
- Helmut Strizek, *Quelques remarques sur le livre "Rwanda. De la guerre au Génocide" d'André GUICHAOUA*
- Col Luc Marchal (UNAMIR), *Une certaine justice internationale en cause*
- Christiaan De Beule (SOS Rwanda)
- Stéphane Bourgon
- Joseph Matata
- Jean Flamme
- Peter Erlinder, *Toward a Resolution of the International Criminal Court's Apparently-Unsolvable Jurisdictional Dilemma*
- Charles Taku, *Rwanda Gacaca Courts: the Meaning Of Confession and Punishment*
- Peter Verlinden, *Media and Justice*
- Filip Reyntjens, *Prosecutorial policies in the ICTR: Ensuring impunity for the victors*
- Philippe Meilhac (attorney for Mme Agathe Kanziga), *Les poursuites en France contre les personnes suspectées de génocide*
- Jean Marie Vianney Ndagijimana, *Le bilan du TPIR et ses conséquences sur la paix civile au Rwanda dans le contexte de la stratégie d'achèvement décidée par le Conseil de sécurité*

- ICTR Detainees, *Critique of the Mutsinzi Report*
- Roland Weyl, *General Problems of International Justice*
- Gaspard Musabiyimana, *L'usage abusif de la notion de "constat judiciaire" par le TPIR : le cas du caractère non-international du conflit rwandais.*
- John Philpot and Natacha Abingeneye, *« Insider » witnesses and Prosecutorial Policy, the Case of Juvénal Uwilingiyimana*
- Prof Alexander Zahar
- Allison Turner
- Alia Aoun
- Jean Paul Puts
- Carmelle Marchessault
- Olivier Nyirubugara, *Justice and collective memory: When the court says what to remember*
- Seydou Doumbia, Beth Lyons, John Philpot, *Rights of ICTR detainees and Representations before the ICTR*
- Otachi B'Omamwa, *Parole and early release, Representations before the ICTR*
- Kennedy Ogetto, *Review procedures and Representations before the ICTR*

## Invités à confirmer

- Prof. Hans Koechler
- Sandrine Gaillot
- Michelyne St Laurent
- Mylène Dimitri
- Lennox Hinds
- Cynthia Cline and Tom Moran